Québec

DOCTORAT EN EDUCATION SOUMIS PAR L'UNIVERSITE DU QUEBEC.

Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Code: 2301-0027

86-03908/

DOCTORAT EN EDUCATION SOUMIS PAR L'UNIVERSITE DU QUEBEC.

Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Code: 2301-0027

Gouvernement du Québec 1986
Dépôt légal: deuxième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Avis no. 85.18
ISSN - 0709-3985
ISBN - 2-550-16178-5

Table des matières

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME 1

2. ETAT DE LA SITUATION 1

2.1 Soumission d'un premier projet en 1980 1

2.2 Soumission d'un second projet en 1984 1

3. EVALUATION 2

3.1 Evaluation d'opportunité 2

3.2 Evaluation de qualité 3

3.3 Avis de l'Etude sectorielle en éducation 5

3.4 Conclusion 6

4. RECOMMANDATION 8

ANNEXE: Les doctorats en éducation, Etude sectorielle en éducation, 21 mars 1986.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme:	Doctorat en éducation
Appellation et abréviation du grade:	Philosophiae Doctor (Ph.D.)
Nom de l'établissement:	Université du Québec
Unités constituantes de l'U.Q. concernées:	l'UQAM en association avec: l'UQAC, l'UQAH, l'UQAR, l'UQTR, l'UQAT.

2. ETAT DE LA SITUATION

2.1 Soumission d'un premier projet en 1980

Après avoir écarté un projet de doctorat en éducation de type réseau, qui aurait concerné plusieurs de ses unités constituantes, l'Université du Québec soumit au Comité des programmes, en octobre 1980, un projet de doctorat en éducation en vue de son implantation à l'UQAM.

A l'issue de l'évaluation de ce dernier projet, le Conseil des universités dans son avis no 80.8, daté du 20 mars 1981, recommandait:

1° "... de surseoir à l'implantation..." du programme en question,

2 "... d'inviter l'Université du Québec à Montréal à poursuivre les efforts déjà amorcés ces dernières années en vue de mieux circonscrire le secteur des sciences de l'éducation et à présenter, en temps opportun, un nouveau dossier de programme qui tienne compte ..." d'un certain nombre de remarques, l'une d'entre elles ayant trait à la collaboration que l'UQAM pourrait établir avec d'autres unités constituantes de l'UQ pour la mise en oeuvre de ce programme.

2.2 Soumission d'un second projet en 1984

Répondant à l'invitation du Conseil, l'Université du Québec soumettait au Comité des programmes, en janvier 1984, un nouveau projet de doctorat en éducation qui, placé sous la responsabilité de l'UQAM, serait également offert par l'UQAC, l'UQAH, l'UQAR, l'UQTR et l'UQAT.

Ce doctorat, qui conduirait au grade de Ph.D., présenterait la particularité de proposer le maintien d'un équilibre entre les divers types de recherche ayant cours dans les sciences de l'éducation, la recherche menée dans le cadre de ce programme pouvant être fondamentale, appliquée ou de type recherche-action, au choix de l'étudiant. Son objet d'étude privilégié serait l'apprenant en situation d'apprentissage dans un milieu, dans un établissement et dans un système d'éducation, et il entendrait promouvoir une approche macroscopique et interdisciplinaire.

Le principal objectif de ce programme, qui innoverait en offrant un cheminement individualisé adapté aux besoins différents de chaque étudiant, serait de former des agents de transformation du milieu de l'éducation dont la préoccupation majeure résiderait dans la solution des problèmes vécus par l'apprenant.

A l'exception de deux séminaires qui rassembleraient tous les étudiants inscrits au programme dans un seul établissement, toutes les activités du programme pourraient être données dans les différentes unités constituantes concernées, dans la mesure où les besoins des étudiants le justifieraient et où les ressources professorales le permettraient.

Une soixantaine de professeurs, dont une trentaine de l'UQAM, pourraient être accrédités au nouveau programme.

Les prévisions de clientèle s'établissent à 16 étudiants pour la 1re année d'implantation et à 23 pour la seconde. La plupart de ces étudiants s'inscriraient à temps partiel.

3. EVALUATION

3.1 Evaluation d'opportunité

Il existe déjà dans le réseau universitaire québécois plusieurs programmes de doctorat qui se consacrent à l'une ou l'autre des spécialités des sciences

de l'éducation[1]. Pourtant, ainsi que l'ont reconnu tous les experts consultés sur le projet soumis par l'Université du Québec, le nombre des docteurs en éducation actuellement produits par nos établissemnts d'enseignement supérieur est trop faible et le développement de la recherche en éducation est loin d'avoir atteint un niveau optimum dans la province.

Dans ces conditions il ne semblerait pas logique de refuser l'ouverture d'un nouveau programme de doctorat en éducation aux caractéristiques originales, soumis par une équipe de qualité et susceptible de rejoindre des clientèles dans diverses régions du Québec.

3.2 Evaluation de qualité

La plupart des experts ont reconnu la valeur de l'équipe professorale retenue, à l'UQAM en particulier. De son côté le sous-comité visiteur du Comité des programmes a été très favorablement impressionné par des données statistiques qui lui furent fournies sur les subventions de recherche dans les facultés et départements des sciences de l'éducation des universités canadiennes. Ces chiffres mettent en évidence le dynamisme et les bonnes performances des spécialistes des sciences de l'éducation de l'UQAM comparativement à leurs confrères des autres universités québécoises, voire canadiennes.

Par ailleurs, la collaboration institutionnelle prévue dans le cadre du projet constitue, selon le Conseil, une excellente illustration de l'utilisation rationnelle qui peut être faite des potentialités du réseau de l'Université du Québec. Il existe certes une disproportion entre les diverses unités constituantes concernées quant à la richesse de leurs ressources humaines, mais ce handicap serait en bonne partie compensé par la rigueur des critères établis pour la sélection des membres de l'équipe professorale du nouveau programme et par le fait que c'est l'UQAM qui en assumerait la responsabilité principale.

---

1 La liste de ces programmes figure à l'annexe 1 du document joint au présent avis.

En revanche, comme le projet de programme lui-même a été élaboré à partir de plusieurs solutions originales, cela n'a pas été sans susciter plusieurs questions chez les experts:

- en privilégiant les séminaires, stages et lectures dirigées au détriment des cours et du traditionnel examen de synthèse pré-doctoral, le nouveau doctorat ressemblerait davantage à un "programme processus" qu'à un programme classique au contenu bien défini[1];

- la majorité des étudiants attendus s'inscriraient à temps partiel et le régime pédagogique adopté ne prévoit aucune période de résidence; ces deux caractéristiques risquent de conjuguer leurs effets pour diminuer la qualité de la formation qui serait proposée par le nouveau programme;

- la recherche fondamentale a tout à fait sa place dans un programme de Ph.D., mais on s'attendrait à trouver la recherche appliquée et la recherche-action dans un programme de D.Ed.; la volonté de mener de front les trois types de recherche, avec sans doute un préférence pour le troisième, a de quoi surprendre et constitue, selon l'expression utilisée par l'un des experts, "un défi de taille, rempli d'embûches";

- la recherche-action constituant une réalité relativement jeune au Québec, il n'est pas certain que tous les professeurs appelés à enseigner dans le nouveau programme s'en fassent une même conception; le sous-comité visiteur a pu le vérifier tout comme il a pu s'apercevoir qu'il n'existait pas encore de normes académiques déterminant les caractéristiques d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation réalisée selon l'approche de la recherche-action;

---

1 Le programme comporterait 90 cr. ventilés comme suit:
scolarité: 18 cr.,
stages: 6 cr.,
recherche: 66 cr.

La scolarité se subdiviserait elle-même en 2 blocs d'activités:
activités communes: 2 séminaires (3 cr. chacun),
activités individualisés: . lecture dirigée (6 cr.),
. 2 autres cours appropriés (3 cr. chacun).

- la simple juxtaposition de professeurs et d'étudiants de formations différentes à l'occasion d'activités comme les séminaires, le colloque annuel des Sciences de l'éducation, ou l'obligation qui serait faite à l'étudiant d'effectuer le deuxième stage de recherche dans un milieu professionnel autre que le sien propre, ne sauraient suffire pour former les étudiants à la pluridisciplinarité, méthode de travail qu'entendrait privilégier le nouveau programme.

3.3 Avis de l'Etude sectorielle en éducation

Conformément à la pratique établie dans le cas de tous les projets de nouveau programme relevant des sciences de l'éducation et soumis par les universités pendant le déroulement de l'Etude sectorielle en éducation entreprise par le Conseil, ladite étude sectorielle fut invitée à se prononcer sur le dossier du projet de l'Université du Québec.

Dans son avis, consacré non pas au projet lui-même mais plutôt à "L'état des programmes de doctorat en éducation" du réseau universitaire de la province[1], l'étude sectorielle dégage quatre constats:

1- le nombre de diplômés de doctorat est insuffisant et cette situation peut être corrigée tant par l'amélioration de la productivité des programmes existants que par la création de nouveaux programmes;

2- le nombre d'étudiants à temps complet est trop faible;

3- certains domaines d'études (notamment: technologie de l'enseignement, administration scolaire, mesure et évaluation, counselling-orientation, psychopédagogie, activité physique) sont plus développés que d'autres (notamment: psycho-éducation, didactique, pédagogie universitaire);

4- les programmes de doctorat des universités francophones au Québec ne font pas assez de place aux cours.

---

1 Ce document a été annexé au présent avis.

Tirant ensuite les conclusions de ces quatre constats, l'étude sectorielle dresse la liste d'une série de mesures dont elle suggère la mise en application par tous les programmes de doctorat en éducation déjà existant au Québec. On pourra prendre connaissance de cette liste en se reportant à la page 5 de l'annexe jointe au présent avis.

D'après le Conseil, il est probable que l'implantation du doctorat en éducation de l'Université du Québec contribuerait à corriger la situation soulignée par l'étude sectorielle dans les constats 1 et 3 de son avis. En raison de ses caractéristiques originales et du fait qu'il permettrait la poursuite d'études doctorales dans des régions éloignées des grands centres, le nouveau programme de l'Université du Québec devrait en effet contribuer à l'élargissement de la clientèle des programmes de doctorat en éducation au Québec et, conséquemment, à l'augmentation du nombre des docteurs en éducation produits par les universités de cette province. Par ailleurs, l'Université du Québec, de par le mandat particulier qui lui a été confié par la loi la constituant, a développé une expérience indéniable dans l'un des domaines actuellement peu couverts par les programmes de doctorat en éducation du Québec, soit celui de la didactique.

En revanche, puisque la plupart des étudiants s'inscriraient à temps partiel dans le doctorat en éducation de l'Université du Québec et que celui-ci comporterait peu de cours, ce nouveau programme présenterait deux caractéristiques dénoncées par l'étude sectorielle dans les constats 2 et 4 de son avis. Toutefois, il s'agit là de caractéristiques qu'il devrait être possible de modifier dans le sens souhaité par l'étude sectorielle.

3.4 Conclusion

Le Conseil est persuadé que le nouveau programme de l'Université du Québec, surtout en raison de la valeur de l'équipe professorale sur laquelle il

s'appuierait, pourrait contribuer de façon non négligeable à redresser la situation dans laquelle se trouvent les sciences de l'éducation au Québec, en matière de production de docteurs et de développement de la recherche.

Cependant, pour que de tels résultats soient atteints avec le maximum de chances de réussite et, également, pour garantir davantage la qualité de la formation qui serait proposée par le nouveau programme, il serait nécessaire de lui apporter les trois modifications suivantes, avant son implantation:

1- l'établissement d'une période de résidence d'une durée minimale de 6 mois, qui devrait regrouper, en même temps et toujours à l'UQAM, tous les étudiants; (il s'agirait d'un temps fort du programme, pendant lequel tous les candidats du doctorat seraient appelés à prendre connaissance de leurs travaux respectifs, à confronter leurs idées, à cotoyer plusieurs membres de l'équipe professorale, etc.).

2- l'introduction de quelques cours qui, consacrés à l'approfondissement de la formation méthodologique, permettraient aux étudiants d'aborder le programme avec une base théorique plus solide et plus homogène;

3- la concentration du programme sur des thèmes de recherche bien délimités, en accord avec les domaines de spécialisation des professeurs et à choisir de préférence parmi les créneaux encore peu occupés par les autres doctorats en éducation du Québec.

Le Conseil pense en outre qu'une augmentation de la proportion des inscriptions à temps plein serait souhaitable pour élever le niveau de la qualité de la formation qui serait offerte par le programme.

Enfin, puisque le programme innoverait à plus d'un titre, le Conseil juge prudent d'en autoriser l'implantation à titre expérimental pour 5 ans et

de le réexaminer, après cette période, sur la base d'un rapport d'évolution qui devrait, notamment:

1- préciser la place respective effectivement occupée par chacun des 3 types de recherche retenus et faire la preuve de la viabilité de leur coexistence au sein d'un même programme;

2- préciser les principales caractéristiques devant être attendues d'une thèse de doctorat lorsque réalisée selon l'approche de la recherche- action;

3- identifier les mesures complémentaires qui auront été adoptées pour combler les lacunes décelées dans les mécanismes prévus pour donner aux étudiants la formation interdisciplinaire souhaitée.

4. RECOMMANDATION

ATTENDU la soumission par l'Université du Québec d'un projet de nouveau-programme de doctorat en éducation, qui serait offert par l'UQAM en association avec l'UQAC, l'UQAH, l'UQAR, l'UQTR et l'UQAT;

CONSIDERANT l'unanimité des experts à déplorer le trop petit nombre de docteurs en éducation formés au Québec;

CONSIDERANT l'unanimité des experts à reconnaître la valeur de l'équipe professorale retenue pour le programme, notamment à l'UQAM;

CONSIDERANT l'intérêt manifeste de la formule d'un doctorat "réseau" choisie par l'Université du Québec;

CONSIDERANT que certaines des caractéristiques du projet, telles la faible place réservée aux cours et l'absence de période de résidence, risquent d'avoir des effets négatifs sur la qualité de la formation proposée aux étudiants;

CONSIDERANT qu'il y aurait tout avantage à ce que le projet se concentre sur un certain nombre de thèmes de recherche nettement délimités;

CONSIDERANT le caractère éminemment novateur du projet, en ce sens, notamment, qu'il prévoit la coexistence des trois types de recherche ayant cours dans les sciences de l'éducation - recherche fondamentale, recherche appliquée et recherche-action - à l'intérieur d'un même programme de doctorat, et qu'il privilégie une approche macroscopique et interdisciplinaire;

CONSIDERANT la relative nouveauté au Québec du concept de recherche-action et l'absence actuelle de normes académiques déterminant les caractéristiques d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation réalisée selon cette approche;

CONSIDERANT que la simple juxtaposition de professeurs et d'étudiants de formations différentes à l'occasion d'activités comme les séminaires, ainsi que l'obligation qui serait faite aux étudiants d'effectuer leur deuxième stage de recherche dans un milieu professionnel autre que le leur, constituent des mesures valables mais insuffisantes pour favoriser l'apprentissage de l'interdisciplinarité par les étudiants;

le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science:

(1. d'autoriser l'Université du Québec à implanter son programme de doctorat en éducation, une fois les trois conditions précisées en 3.4 remplies à la satisfaction du Comité des programmes;

(2. d'autoriser cette implantation à titre expérimental pour cinq (5) ans, avec réévaluation à l'expiration de cette période, sur la base d'un rapport d'évolution à transmettre au Comité des programmes et devant, en particulier, apporter les trois précisions identifiées en 3.4.

Cette recommandation a été adoptée lors de la 172e séance du Conseil des universités, tenue les 17 et 18 avril 1986.

ÉTUDE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

Document 143-4.2.c

LES DOCTORATS EN ÉDUCATION

Sainte-Foy, le 21 mars 1986

Le comité chargé de l'étude sectorielle en éducation n'a pas terminé ses travaux. Certains constats se dégagent cependant des données recueillies sur l'ensemble des doctorats en éducation.

1. Le nombre de diplômés de doctorat est insuffisant

On dénombre 13 programmes de doctorat en éducation offerts dans quatre universités: Laval, McGill, l'Université de Montréal et Concordia. L'un des deux programmes de l'Université de Montréal comporte neuf options constituant, à toutes fins pratiques, des programmes autonomes. Le comité considère donc que l'offre des universités correspond à 21 programmes de doctorat[1] dont 14 s'offrent dans la région de Montréal[2].

En 1983-1984, ces programmes accueillaient 584 étudiants, une moyenne de 27,8 inscrits par programme. L'étude sectorielle en génie montre qu'on retrouvait en 1982-1983, une moyenne de 10,7 étudiants par programme de doctorat. 40% des étudiants du niveau de doctorat en éducation étaient inscrits à temps partiel et 23% étaient en "rédaction de thèse" (dont un bon nombre aussi à temps partiel)[3].

Pour l'année 1983, on dénombre 29 diplômés de doctorat en éducation, soit une moyenne de 1,4 diplômés par programme de doctorat. En génie, la production par programme était à peu près équivalente, soit 1,5 diplômés en 1982-1983. De 1974 à 1983, 216 doctorats en éducation[4] ont été délivrés par les universités, soit une moyenne de 21,6 doctorats par année. Le nombre moyen annuel d'inscrits et de diplômés varie passablement cependant d'un programme de doctorat à l'autre, et pour le même champ d'études, d'une université à l'autre[5]. Plusieurs programmes de doctorat ont, en moyenne, moins d'un diplômé par année.

Une comparaison avec l'Ontario montre que, même si la production de doctorats en éducation a augmenté de façon sensible au Québec depuis dix ans, l'écart était encore, en 1983, du simple au double en faveur de l'Ontario:

---

1. Comprenant le Ph.D. en activités physiques de l'Université de Montréal.
2. Voir Annexe 1.
3. Voir Annexe 2.
4. Voir Annexe 3.
5. Voir Annexe 4.

par 100 000 habitants, on trouve au Québec un ratio de 0,5 diplômé au doctorat en éducation alors qu'en Ontario, ce ratio est de 1,0[1].

Le comité ne peut porter pour le moment de jugement sur le niveau actuel d'inscriptions au doctorat, lequel dépend de la capacité d'encadrement des professeurs dans chacun des champs de recherche. Il constate cependant qu'en comparaison avec le secteur du génie, le ratio inscrits/diplômés indique un taux de diplômation inférieur. Il tient à noter que l'augmentation du nombre souhaité de diplômés peut se faire tant par l'amélioration de la productivité des programmes existants que par la création de nouveaux programmes de doctorat.

2. Le nombre d'étudiants à temps complet est trop faible

Un examen du régime d'études montre que les étudiants à temps partiel sont proportionnellement plus nombreux que les étudiants à temps complet dans le secteur de l'éducation. Ce qui peut expliquer que, dans chacune des universités où on offre un doctorat en éducation, on retrouve proportionnellement plus d'étudiants à temps partiel dans les programmes de doctorats en éducation que dans l'ensemble des programmes de 3^{e} cycle[2].

La répartition par groupes d'âge des inscrits aux doctorats en éducation montre cependant qu'il existe un besoin de formation à ce niveau pour des personnes déjà en poste dans les milieux d'éducation[3].

Le comité croit cependant qu'une masse critique d'étudiants à temps plein garantit la qualité et la vitalité de tout programme de doctorat et apporte l'assurance d'un niveau suffisant d'activités de formation et de recherche. Le comité croit aussi que c'est un facteur qui peut améliorer l'intégration des étudiants à temps partiel.

D'ailleurs, il semble exister des politiques d'admission différentes à cet égard, d'une université à l'autre.

---

1. Voir Annexe 5.
2. Voir Annexe 6.
3. Voir Annexe 7.

En Ontario, la situation est très différente. Comme le montre le tableau suivant, les inscrits à temps complet en éducation sont plus nombreux en Ontario qu'au Québec[1].

En 1983-1984, on observe (par 100 000 habitants):

QUÉBEC		ONTARIO	
Régimes d'études		Régimes d'études	
Complet	Partiel	Complet	Partiel
3,6	5,2	5,0	3,4

Source: SISCU.

Étant donné l'impact de ce constat sur la productivité et la qualité des programmes, le comité estime qu'il faudrait favoriser l'augmentation du nombre d'étudiants à temps complet dans les programmes actuels et avoir une politique bien établie à ce sujet, tant pour les programmes actuels que pour les programmes à venir. Le comité est bien conscient cependant, que pour attirer plus d'étudiants à temps plein, les universités doivent être capables de leur offrir un ensemble de conditions favorables à la poursuite d'études doctorales: soutien financier, interactions suffisantes avec les professeurs, capacité physique d'intégration dans le département, etc.

3. Certains domaines d'études sont plus développés[2]

La plupart des domaines d'études[3] sont couverts par au moins un programme de doctorat. On ne retrouve qu'un seul domaine sans doctorat: la psycho-éducation. Plusieurs domaines sont couverts par plus d'un programme de doctorat. On trouve en effet:

1. Ces données sont à utiliser avec prudence, dans la mesure où la notion de temps partiel peut varier d'une université à l'autre.
2. Voir Annexe 8.
3. Voir Annexe 9.

- trois programmes en technologie de l'enseignement;
- deux programmes dans chacun des champs suivants: l'administration scolaire, l'activité physique, la mesure et l'évaluation, le counseling-orientation et la psychopédagogie.

On trouve par ailleurs 13 programmes de maîtrise en administration scolaire, 7 en sciences de l'activité physique ou kinanthropologie, 6 en mesure et évaluation, 5 en counseling-orientation et 4 en psychopédagogie[1].

L'Annexe 4 donne, pour chacun des programmes de doctorat en éducation, le nombre moyen d'inscrits pour la période de 1979 à 1983; les ratios inscrits/professeur et diplômés/professeur[2], par université, pour la période 1981-1982 à 1983-1984, ne nous indiquent pas que les programmes de doctorat auraient atteint un seuil de saturation.

Par ailleurs, l'examen des projets de recherche subventionnée montre que certains thèmes de recherche sont peu développés. Par exemple, pour la période de 1979-1980 à 1983-1984, les crénaux suivants étaient peu ou pas occupés[3]:

- l'enseignement des langues secondes;
- l'enseignement des mathématiques et des sciences;
- l'enseignement des arts;
- l'enseignement en milieu multiculturel;
- l'histoire de l'éducation.

On constate aussi l'absence de recherche en pédagogie universitaire dans les universités francophones. L'éducation spéciale et la formation des enseignants du secondaire apparaissent également des thèmes de recherche peu exploités.

---

1. Incluant les maîtrises de type professionnel.
2. Voir Annexe 10.
3. Voir Annexe 11.

4. Les programmes de doctorat des universités francophones au Québec font peu de place aux cours

Les activités des programmes des universités francophones[1] sont surtout consacrées à la rédaction d'une thèse, alors que, dans les deux universités anglophones, 36 à 48 crédits de cours sont exigés, ce qui représente entre le tiers et la moitié des crédits du programme.

Le comité croit que dans les universités francophones le nombre de cours pourrait être augmenté dans la plupart des programmes de doctorat, de façon à garantir aux étudiants une formation disciplinaire et méthodologique plus approfondie.

En conclusion, les membres du comité conviennent qu'il serait souhaitable de:

- Augmenter sensiblement le nombre d'étudiants à temps complet dans la plupart des programmes existants.
- Augmenter la proportion de cours dans les programmes de doctorat des universités francophones.
- Surveiller dans chacun des programmes, l'existence d'un encadrement professoral qui tienne compte des champs d'intérêt des étudiants et des champs de compétence des professeurs.
- Favoriser une meilleure interaction entre les professeurs et les étudiants d'un programme en réservant pour ces derniers des espaces suffisants dans les départements et les facultés.
- Resserrer les critères d'admission au doctorat, en particulier au plan des acquis méthodologiques de base.
- Soutenir des programmes de doctorat où les professeurs sont engagés de manière significative en recherche.

1. Voir Annexe 12.

Annexe 1

Programmes de doctorat du secteur de l'éducation

1985-1986

Université	Programme
Laval	Doctorat en psycho-pédagogie (Ph.D.) Doctorat en didactique Doctorat en administration scolaire (Ph.D.) Doctorat en sciences de l'activité physique (Ph.D.) Doctorat en technologie de l'enseignement (Ph.D.) Doctorat en orientation (Ph.D.) Doctorat en mesure et évaluation (Ph.D.)
Montréal	Ph.D. Sciences de l'éducation, 9 options: - administration scolaire - andragogie - éducation comparée - fondements de l'éducation - éducation pré-scolaire et enseignement primaire - enseignement secondaire et collégial - mesure et évaluation en éducation - orthopédagogie - technologie éducationnelle Ph.D. sciences de l'activité physique
McGill	D. Ed. Counselling Ph.D. Educational Psychology
Concordia	Ph.D. Art Education Ph.D. Educational Technology

Source: CUQ.

Annexe 2

Inscriptions au doctorat du secteur de l'éducation,
par université, selon le régime d'études et le sexe
1983-1984 (session d'automne)

UNIVERSITÉS		TEMPS COMPLET			TEMPS PARTIEL (2)			THESE (3)		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Laval	N	52	28	80	45	40	85	0	0	0
	%	41,3	32,6	37,7	34,6	37,0	35,7			
Montréal	N	67	42	109	83	66	149	54	42	96
	%	53,2	48,8	51,4	63,8	61,1	62,6	77,1	65,6	71,6
McGill (1)	N	1	12	13	0	0	0	11	18	29
	%	0,8	14,0	6,1				15,7	28,1	21,6
Condordia (4)	N	6	4	10	2	2	4	5	4	9
	%	4,8	4,7	4,7	1,5	1,9	1,7	7,1	6,3	6,7
Total	N	126	86	212	130	108	238	70	64	134
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: CUQ

Notes: 1) Les étudiants en rédaction de thèse peuvent être soit à temps partiel, soit à temps complet.
2) Définition variable, même à l'intérieur d'une université.
3) Catégorie qui n'existe pas à Laval.
4) Répartition hommes-femmes estimée dans certains cas.

Annexe 2 (Suite)

UNIVERSITÉ: Laval

Inscriptions aux programmes de doctorat du secteur de l'éducation
Session d'automne

PROGRAMMES	1973-74		1975-76		1977-78		1979-80		1981-82		1983-84	
	N (1)	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Doctorat en psycho-pédagogie (Ph.D)	36	85,7	24	63,2	29	65,9	29	40,3	48	48,0	63	38,2
Doctorat en didactique (Ph.D)							9	12,5	10	10,0	24	14,5
Doctorat en administration scolaire (Ph.D)			8	21,0	8	18,2	15	20,8	16	16,0	30	18,2
Doctorat en sciences de l'activité physique (Ph.D)									2	2,0	6	3,6
Doctorat en technologie de l'enseignement (Ph.D)							1	1,4	3	3,0	14	8,5
Doctorat en orientation (Ph.D)	6	14,3	6	15,8	7	15,9	11	15,3	14	14,0	14	8,5
Doctorat en mesure & évaluation (Ph.D)							7	9,7	7	7,0	14	8,5
TOTAL	42	100,0	38	100,0	44	100,0	72	100,0	100	100,0	165	100,0
UNIVERSITÉ: Montréal												
Ph.D sc. éduc. (adm. scolaire)	N.D.(2)		N.D.		15	9,3	8	4,2	18	6,9	21	5,9
Ph.D sc. éduc. (andragogie)	N.D.		N.D.		18	11,1	20	10,6	41	15,7	73	20,6
Ph.D. sc. éduc. (éd. comparée)	N.D.		N.D.		24	14,8	25	13,2	26	10,0	29	8,2
Ph.D. sc. éduc. (fondements éd.)	N.D.		N.D.		13	8,0	18	9,5	26	10,0	46	13,0
Ph.D. sc. éduc. (éd. présc. & ens. primaire)	N.D.		N.D.		15	9,3	17	9,0	17	6,5	19	5,4
Ph.D. sc. éduc. (ens. secondaire & collégial)	N.D.		N.D.		45	27,8	49	25,9	45	17,2	52	14,7
Ph.D. sc. éduc. (mesure & éval. en éducation)	N.D.		N.D.		7	4,3	9	4,8	16	6,1	17	4,8
Ph.D. sc. éduc. (orthopédagogie)	N.D.		N.D.		6	3,7	10	5,3	18	6,9	20	5,6
Ph.D. sc. éduc. (techol. éduc.)	N.D.		N.D.		17	10,5	24	12,7	41	15,7	61	17,2
Ph.D. sc. de l'activité phys.					2	1,2	9	4,8	13	5,0	16	4,5
TOTAL	N.D.		N.D.		162	100,0	189	100,0	261	100,0	354	100,0

(1) N: Nombre total d'inscrits à temps complet, à temps partiel et en rédaction de thèse.
(2) N.D.: Non disponible.

Annexe 2 (Suite)

Inscriptions aux programmes de doctorat du secteur de l'éducation
Session d'automne

UNIVERSITÉ: McGill

PROGRAMMES	1973-74		1975-76		1977-78		1979-80		1981-82		1983-84	
	N (1)	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
D.Ed. Counselling							16	43,2	15	35,7	15	35,7
Autres doctorats en éducation (ad hoc)							21	56,8	27	64,3	27	64,3
TOTAL							37	100,0	42	100,0	42	100,0

UNIVERSITÉ: Concordia

Ph.D. Art Education					3	100,0	12	100,0	9	75,0	10	43,5
Ph.D. Educational Technology									3	25,0	13	56,5
TOTAL					3	100,0	12	100,0	12	100,0	23	100,0

(1) N: nombre total d'inscrits à temps complet, à temps partiel et en rédaction de thèse.

Source: CUQ

Annexe 3

UNIVERSITE LAVAL — Diplômés pour les programmes de doctorat du secteur de l'éducation au Québec

PROGRAMMES	1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Doctorat en psycho-pédagogie (Ph.D.)	3	75.0	2	100	2	50.0	2.0	100	2	40.0	1	33.3	4	36.4	2	66.7	5	55.6	4	50.0
Doctorat en didactique (Ph.D.)													1	9.1						
Doctorat en adm. scolaire (Ph.D.)	1	25.0									2	66.7	2	18.2	1	33.3	2	22.2	3	37.5
Doctorat en sc. de l'act. phy. (Ph.D.)																				
Doctorat en technologie de l'ens. (Ph.D.)																				
Doctorat en orientation (Ph.D.)					2	50.0			3	60.0							1	11.1		
Doctorat en mesure & évaluation (Ph.D.)													4	36.4			1	11.1	1	12.5
Total	4	100	2	100	4	100	2	100	5	100	3	100	11	100	3	100	9	100	8	100

UNIVERSITE MONTREAL

Ph.D. sc. éducation (adm. scolaire)	1	16.7	1	8.3	1	11.1							1	7.7	1	4.2				
Ph.D. sc. éducation (andragogie)	1	16.7	2	16.7	1	11.1			2	20.0	3	21.4			4	16.7	3	15.0	3	15.8
Ph.D. sc. éducation (éduc. comparée)			2	16.7	2	22.2			2	20.0	1	7.1	2	15.4	4	16.7	2	10.0	2	10.5
Ph.D. sc. éducation (fondements éduc.)															2	8.3	3	15.0	3	15.8
Ph.D. sc. éducation (éduc. préso. & prim.)	2	33.3	1	8.3	2	22.2					1	7.1	1	7.7			2	10.0	1	5.3
Ph.D. sc. éducation (sem. soc. & coll.)	1	16.7	2	16.7			6	85.7			7	50.0	4	30.8	9	37.5	4	20.0	5	26.3
Ph.D. sc. éducation (mesure & éva. en éduc.)			1	8.3			1	14.3	1	10.0			1	7.7			1	5.0	1	5.3
Ph.D. sc. éducation (orthopédagogie)			3	25.0	1	11.1			2	20.0			1	7.7	2	8.3	1	5.0		
Ph.D. sc. éducation (technologie éduc.)	1	16.7			2	22.2			3	30.0	2	14.3	2	15.4	1	4.2	3	15.0	3	15.8
Ph.D. sc. activité physique													1	7.7	1	4.2	1	5.0	1	5.3
Total	6	100	12	100	9	100	7	100	10	100	14	100	13	100	24	100	20	100	19	100

UNIVERSITÉ : McGill

PROGRAMMES	1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
D.Ed. Counselling											3	75,0	1	33,3	2	33,3	2	40,0		
Autres doctorats en éducation (ad hoc)											1	25,0	2	66,7	4	66,7	3	60,0	2	100,0
Total	2		3		4		2		0		4	100,0	3	100,0	6	100,0	5	100,0	2	100,0

UNIVERSITÉ : Concordia

Ph.D. Art Education							0		0		0		0		0		0		0	
Ph.D. Educational Technology															0		0		0	
Total							0		0		0		0		0		0		0	

Source : CRE

(1) N.D. : non disponible

Annexe 4

DOCTORATS EN ÉDUCATION, NOMBRE MOYEN D'INSCRITS ET DE DIPLÔMÉS POUR LA PÉRIODE 1979 À 1983, PAR PROGRAMME

Université / Programme	Nombre moyen d'inscrits par année[1] (Session Aut.)	Nombre moyen de diplômés par année[2]
LAVAL		
Ph.D. en psychopédagogie	46,7	3,2
Ph.D. en didactique	14,3	0,2
Ph.D. en administration scolaire	20,3	2,0
Ph.D. en sc. activité physique[3]	4,0	0
Ph.D. en tech. de l'enseignement	6,0	0
Ph.D. en counseling et orient.	13,0	0,2
Ph.D. en mesure et évaluation	9,3	1,2
MONTRÉAL		
Ph.D. sc. éducation (adm. scol.)	15,7	0,4
Ph.D. sc. éducation (andragogie)	44,7	2,6
Ph.D. sc. éducation (éd. comp.)	26,7	2,2
Ph.D. sc. éducation (fond. éduc)	30,0	1,6
Ph.D. sc. éducation (éd. présc. et ens. primaire)	17,7	1,0
Ph.D. sc. éducation (ens. sec. et coll.)	48,7	5,8
Ph.D. sc. éducation (mes. et éval. en éduc.)	14,0	0,6
Ph.D. sc. éducation (orthopéd.)	16,0	0,8
Ph.D. sc. éducation (tech. éduc.)	42,0	2,2
Ph.D. sc. de l'act. physique	12,7	0,8
MCGILL		
D.Ed. Counselling	15,3	1,6
Doctorats ad hoc	25,0	2,4
CONCORDIA		
Ph.D. Art Education	10,3	0
Ph.D. Educational Technology[3]	8,0	0

Source: CUQ

1. Pour la période 1979 à 1983; calculé à partir des données d'inscriptions des sessions d'automne 1979, 1981 et 1983.
2. Pour la période 1979 à 1983; calculé à partir des diplômés des 5 années.
3. Programme existant depuis 1981 seulement.

Annexe 5

Ratio des diplômés au doctorat par cent mille habitants, pour le secteur de l'éducation, pour le Québec (francophone et anglophone) et l'Ontario, en 1973, 1978 et 1983

	QUEBEC			ONTARIO
Année	Universités francophones	Universités anglophones	Total	
1973	0,1	0,1	0,1	0,6
1978	0,3		0,2	0,8
1983	0,5	0,2	0,5	1,0

Source: SISCU

Annexe 6

INSCRIPTIONS AU NIVEAU DU DOCTORAT, POUR L' EDUCATION ET L'ENSEMBLE DES SECTEURS, SELON LE REGIME D'ETUDES (1) PAR UNIVERSITE, 1979 A 1983

	1979-80								1981-82								1983-84							
	EDUCATION				Ens. des sect.				EDUCATION				Ens. des sect.				EDUCATION				Ens. des sect.			
	TC		TP		TC		TP		TC		TP		TC		TP		TC		TP		TC		TP	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
LAVAL	34	47.2	38	52.8	397	62.7	236	37.3	53	53.0	47	47.0	535	70.9	220	29.1	80	48.5	85	51.5	692	69.8	299	30.2
MONTREAL	64	33.9	125	66.1	452	36.9	772	63.1	110	42.1	151	57.9	500	38.1	812	61.9	109	30.8	245	69.2	608	38.8	961	61.2
MCGILL	12	32.4	25	67.6	992	96.1	40	3.9	13	31.0	29	69.0	1035	97.3	29	2.7	13	31.0	29	69.0	1142	96.0	47	4.0
CONCORDIA	4	33.3	8	66.7	104	62.7	62	37.3	4	33.3	8	66.7	140	68.0	66	32.0	10	43.5	13	56.5	171	74.7	58	25.3
TOTAL	114	36.8	196	63.2	1945	63.7	1110	36.3	180	43.4	235	56.6	2210	66.2	1127	33.8	212	36.3	372	63.7	2613	65.7	1365	34.3

SOURCE: CUQ ET SISCU

NOTE: (1) LES ETUDIANTS EN REDACTION DE THESE ONT ETE AFFECTES A LA CATEGORIE "TEMPS PARTIEL" Cela peut avoir pour effet d'augmenter le % de temps partiel en éducation.

Annexe 7

Inscriptions dans le secteur de l'éducation par groupes d'âge et par types de diplômes (1) 1983-84

	- de 24 %	25-29 %	30-39 %	+ de 40 %	Total (2) %
Certificats 1er cycle	8,4	15,2	44,6	31,8	100,0
Baccalauréats	55,8	12,6	20,3	11,3	100,0
Diplômes de 2e et 3e cycles	19,6	20,1	37,4	22,9	100,0
Maîtrises	9,7	24,1	44,0	22,2	100,0
Doctorats	0,4	9,2	50,6	39,8	100,0
Total	33,9	14,8	31,6	19,8	100,0

Source: SISCU

Notes: (1) SISCU retient, pour le secteur de l'éducation, une définition différente de celle du comité de l'étude sectorielle en éducation.

(2) Excluant les étudiants dont l'âge n'est pas déclaré.

Annexe 8

Programmes de doctorats du secteur de l'éducation
1985-1986

PROGRAMMES	LAVAL	MONTREAL	McGILL	CONCORDIA
	Ph.D.	Ph.D.	Ph.D. ou D.É	Ph.D.
Educ. prés. et prim.		x		
Ens. sec. et coll.		x		
Orthopédagogie		x		
Art Education				x
Didactique	x			
Adm. scolaire	x	x		
Andragogie		x		
Education comparée		x		
Fond. de l'éduc.		x		
Orientation	x			
Counselling			x	
Mesure et évaluation	x	x		
Psycho-pédagogie	x		x	
Techn. de l'ens.	x	x		x
Sc. activité physique	x	x		

Source: CUQ.

Annexe 8 (suite)

Programme de maîtrises du secteur de l'éducation

1983-1984

PROGRAMMES	LAVAL		MTL		SHER.		McGILL		CONCOR.		BISHOP		UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UQAH		UQAT	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Ed. prés. et prim.				x																				
Ens. primaire						x	x																	
Ens. sec. et coll.			x	x																				
Didactique	x	x											x	x										
Orthopédagogie			x	x	x																			
Special éduc.							x																	
Ens. religieux					x																			
Lecture							x																	
Teaching Subject							x																	
Ens. de l'art							x			x														
Ens. français (ls)							x																	
Ens. anglais (ls)							x																	
Linguistique appl.									x	x														
Ens. des maths									x	x			x											
Education											x				x		x	x	x		x		x	
Curriculum													x	x										
Adm. scolaire	x	x	x	x	x		x	x							x		x	x	x		x		x	
Andragogie			x	x																				
Ed. comparée				x			x																	
Fond. éducation				x									x	x										
Philosophie								x																
Orientation & couns.	x	x			x		x	x																
Psycho-pédagogie	x	x					x	x																
Psycho-éducation			x	x	x																			
Mesure & évaluation	x	x	x	x									x	x										
Tech. ens.	x	x	x	x					x															
Recherche						x																		
Educ. Studies									x	x														
Sc. activité phys. et kinanthropologie	x	x	x	x		x		x								x								

Source: CUQ.

1) Type A = maîtrise de type professionnel.
2) Type B = maîtrise de type recherche.

Annexe 9

Aux 2^2 et 3^3 cycles, la classification des divers programmes a été faite en fonction des grands champs de connaissance et de spécialisation:

- l'enseignement,
- l'activité physique,
- l'administration scolaire,
- la technologie éducative,
- l'andragogie,
- l'orientation et la psychologie éducationnelle,
- la psycho-éducation,
- la mesure et l'évaluation,
- les fondements de l'éducation,
- l'éducation comparée.

Source: CUQ. - Situation des programmes de formation en éducation dans les universités (volume I). Pp. 42-43.

Annexe 10

RATIOS INSCRITS / PROFESSEUR ET DIPLÔMÉS / PROFESSEURS[1] AU NIVEAU DU DOCTORAT POUR LES FACULTÉS ET DÉPARTEMENTS D'ÉDUCATION, PAR UNIVERSITÉ

1981-1982 À 1983-1984

UNIVERSITÉ	INSCRITS / PROFESSEURS		DIPLÔMÉS / PROFESSEUR		
	1981-82	1983-84	1981	1982	1983
LAVAL	0,72	1,20	0,02	0,06	0,06
MONTRÉAL[2]	2,14	3,16	0,20	0,18	0,17
MCGILL	0,31	0,35	0,04	0,04	0,02
CONCORDIA[3]	0,15	0,58	0,00	0,00	0,00

Source: CUQ

Notes: 1. Les ratios sont calculés à partir du nombre total de professeurs.

2. En excluant le Ph.D. sciences de l'activité physique relevant du Département d'éducation physique de l'Université de Montréal.

3. En excluant le Ph.D. Art Education du Department of Art Education de la Faculty of Fine Arts de l'Université Concordia.

Annexe 11

Montants accordés en subventions et commandites pour les didactiques définies par les codes CLARDER selon les universités, 1979-80 à 1983-84

Catégorie CLARDER / Universités	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		UQ (détail p. suiv.)		MCGILL		CONCORDIA		TOTAL	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Didactique en général	288 133	15,6	50 288	3,2	83 067	8,0	499 889	9,5	64 200	11,7	11 500	2,8	997 077	9,3
Didactique des langues en général	146 584	7,9	30 794	1,9	140 692	13,6	-	-	-	-	9 913	2,5	327 983	3,1
Ens. français langue matern.	156 937	8,5	486 127	30,7	216 437	20,8	1 329 476	25,2	-	-	2 000	0,5	2 190 977	20,5
Ens. des langues secondes	-	-	114 262	7,2	-	-	66 591	1,3	94 786	17,4	90 905	22,4	366 544	3,4
Théorie et méthodologie de la lecture	98 424	5,3	183 514	11,6	91 488	8,8	390 476	7,4	30 760	5,6	163 899	40,4	958 561	9,0
SOUS-TOTAL	401 945	21,7	814 697	51,4	448 617	43,2	1 786 543	33,9	125 546	23,0	266 717	65,8	3 844 065	36,0
Ens. des mathématiques	26 050	1,4	128 780	8,1	55 987	5,4	212 805	4,0	16 478	3,0	53 423	13,2	493 523	4,6
Ens. des sciences	93 400	5,0	8 700	0,5	38 260	3,7	201 245	3,8	-	-	-	-	341 605	3,2
Ens. des sc. de la santé	659 153	35,7	3 000	0,2	4 919	0,4	33 912	0,7	140 714	25,7	-	-	841 698	7,9
Ens. dans le domaine de l'adm. + comm.	68 200	3,7	26 734	1,7	20 580	2,0	83 719	1,6	-	-	8 500	2,1	207 733	1,9
SOUS-TOTAL	846 803	45,8	167 214	10,5	119 746	11,5	531 681	10,1	157 192	28,7	61 923	15,3	1 884 559	17,6
Ens. prof. et technique	21 163	1,2	402 177	25,4	387 152	37,3	2 446 330	46,4	197 916	36,2	31 225	7,7	3 485 963	32,6
Didactique des arts	-	-	6 700	0,4	-	-	4 500	0,1	-	-	4 966	1,2	16 166	0,1
Ens. de la musique	290 505	15,7	7 000	0,5	-	-	-	-	2 000	0.4	28 949	7,2	328 454	3,1
SOUS-TOTAL	290 505	15,7	13 700	0,9	-	-	4 500	0,1	2 000	0,4	33 915	8,4	344 620	3,2
Cours de conduite et sécurité routière	-	-	135 951	8,6	-	-	-	-	-	-	-	-	135 951	1,3
GRAND TOTAL	1 848 549	100,0	1 584 027	100,0	1 038 582	100,0	5 268 943	100,0	546 854	100,0	405 280	100,0	10 692 235	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée (MEQ).

Annexe 12

NOMBRE DE PROGRAMMES DE DOCTORATS SELON LE NOMBRE DE CREDITS EXIGES POUR LA THESE

	THESES																			
	0		12		15		16		18		21		23		24		27		30	
	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0
ETABLISSEMENT																				
LAVAL	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
MONTREAL	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
MCGILL	**	**	1	100	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
CONCORDIA	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
TOTAL	**	**	1	5.0	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

Annexe: CUQ.

	THESES												TOTAL	
	45		48		69		80		84		99			
	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0	NB:	0/0
ETABLISSEMENT														
LAVAL	**	**	**	**	6	85.7	**	**	**	**	1	14.3	7	100
MONTREAL	**	**	**	**	**	**	1	10.0	9	90.0	**	**	10	100
MCGILL	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	1	100
CONCORDIA	1	50.0	1	50.0	**	**	**	**	**	**	**	**	2	100
TOTAL	1	5.0	1	5.0	6	30.0	1	5.0	9	45.0	1	5.0	20	100

Annexe 12
(suite)

STRUCTURE DE PROGRAMMES DES DOCTORATS

TOTAL DES CREDITS	N	%
Programmes de 90 crédits	18	90,0
Programmes de 98 crédits	1	5,0
Programmes de 120 crédits	1	5,0
TOTAL DES PROGRAMMES	20	100,0

ACTIVITES	REPARTITION DES ACTIVITES											
	0-20%		21-40%		41-60%		61-80%		81-100%		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Cours obligatoires et stages	19	95,0			1	5,0					20	100,0
Cours optionnels	13	65,0	7	35,0							20	100,0
Cours au choix	20	100,0										
Thèses	1	5,0			2	10,0	6	30,0	11	55,0	20	100,0

EXAMEN DE SYNTHESE	Nombre de programmes	%
aucun	6	30,0
examen sans crédit	13	65,0
examen 9 crédits	1	5,0
TOTAL	20	100,0

Source: CUQ.